

pas encore été soumis au cabinet, mais il le sera d'ici deux ou trois jours.

M. Lewis: Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur? Je devrais peut-être être au courant et, dans ce cas, je m'excuse de ne pas l'être; le ministre dirait-il à la Chambre s'il est vrai que les employés en chômage devront épuiser leurs prestations supplémentaires d'assurance-chômage avant d'avoir droit aux prestations d'assistance de transition aux termes des règlements qui ont été rédigés?

L'hon. M. Nicholson: J'ose croire que les règlements modifiés seront publiés d'ici quelques jours. Il ne serait pas opportun, je pense, de donner maintenant une réponse de nature à susciter un long débat à l'appel de l'ordre du jour; il faudra attendre au moins la publication des règlements.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA «MERCANTILE BANK»—L'INGÉRENCE DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement canadien a-t-il protesté auprès du département d'État des États-Unis contre l'ingérence dans les politiques canadiennes au sujet de la *Mercantile Bank*?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, il va sans dire que les deux gouvernements ont discuté la question à fond. Nous répondrons prochainement à la dernière note du département d'État, reçue le 11 novembre.

L'IMMIGRATION

LE CANADA ET LES CITOYENS DE L'EUROPE CENTRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné le rejet d'une grand nombre de demandes présentées par des citoyens de pays de l'Europe centrale, entre autres la Pologne, en vue d'obtenir le privilège de visiter le Canada, le ministre me dirait-il si cela résulte de la politique du gouvernement ou de la décision du ministre?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous appliquons la politique qui n'a pas changé depuis bien des années.

LES FINANCES

LA MESURE RELATIVE À L'ASSURANCE-DÉPÔTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Il y a quelque temps, il a donné à entendre à la Chambre qu'il espérait pouvoir faire passer en première lecture avant le congé de Noël sa mesure législative sur l'assurance-dépôts. Il semble qu'il ait été impossible de le faire, mais je me demande si le ministre pourrait nous donner d'autres précisions à ce sujet.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu hier, en bonne et due forme, le projet de loi. Je puis donc donner à la Chambre l'assurance qu'il sera inscrit au *Feuilleton* dès la reprise de la session.

LA FONCTION PUBLIQUE

L'ÉTUDE DES PENSIONS DES FONCTIONNAIRES RETRAITÉS PAR LE COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le président du Conseil du Trésor ne verrait peut-être pas d'inconvénient à ce que je pose la question suivante au leader du gouvernement à la Chambre. Comme nous semblons tous d'accord sur la proposition de modifier le mandat du comité mixte de la fonction publique afin qu'il s'occupe des pensions des fonctionnaires retraités, le leader du gouvernement à la Chambre pourrait-il nous dire quand on y verra?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être répondre à la question. Le gouvernement actuel, il va sans dire, s'est toujours beaucoup préoccupé du bien-être des fonctionnaires actifs et des fonctionnaires retraités. Comme je l'ai indiqué, nous avons l'intention de nous occuper de cette question dès que j'aurai la certitude que certaines autres personnes permettraient à la Chambre d'adopter la mesure sans débat.

M. Knowles: Le ministre ne sait-il pas que les intéressés sont disposés à l'adopter sans débat.

L'hon. M. Benson: Tout ce que je sais, c'est que mon ami parle pour lui.